Créer un compte Se connecter

Article Discussion Lire Modifier le code Historique Rechercher

WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre

Navigation
Accueil
Portails thématiques
Article au hasard
Contact

Contribuer
Débuter sur Wikipédia
Aide
Communauté
Modifications récentes
Faire un don

Imprimer / exporter
Créer un livre
Télécharger comme PDF
Version imprimable

Outils
Pages liées
Suivi des pages liées
Importer un fichier
Pages spéciales
Adresse de cette version
Information sur la page
Élément Wikidata
Citer cette page

Autres langues
Español
Modifier les liens

# Affaire du témoin X1

L'**affaire du témoin X1** est une affaire en marge de l'affaire Dutroux en Belgique dans les années 1990 et 2000.

Le témoin X1, Régina Louf, née à Gand le 29 janvier 1969[1], puis ayant grandi à Knokke en Belgique, auditionnée durant l'affaire Dutroux, est à l'origine d'une théorie du complot sur un réseau pédocriminel opérant en collaboration avec Marc Dutroux, thèse non reconnue auprès de la presse et des autorités judiciaires.

**Sommaire**

1 Témoignage de Régina Louf
1.1 Témoignage autobiographique
1.2 La thèse du réseau pédophile
2 Enquête
3 Médiatisation de l'affaire
4 Soutiens
5 Oppositions et critiques
6 Publications
7 Bibliographie
8 Liens et références externes
9 Notes et références
9.1 Notes
9.2 Références

## Témoignage de Régina Louf [modifier le code]

En 1996, lors d'un reportage suivant les arrestations de l'affaire Dutroux, Régina Louf déclare reconnaître Marc Dutroux et Michel Nihoul, décrivant Dutroux comme l'exécutant chargé d'approvisionner le réseau en drogue et de garder les enfants et Nihoul comme le chef d'un réseau[2]. Par la suite, le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte lance un appel à témoins (via un numéro vert garantissant l'anonymat[3]) il en retiendra une dizaine qui sont nommés par un X suivi d'un chiffre ; Régina Louf témoigne sous l'appellation X1[2].

### Témoignage autobiographique [modifier le code]

D'après son témoignage, X1 a été prostituée de force (esclave sexuelle) dans son enfance par un réseau de prostitution infantile auquel aurait appartenu sa grand-mère, avec la complicité de celle-ci[2] et de ses parents. À 11 ans, elle dit avoir été renvoyée chez ses parents, car elle commençait à parler des activités pédocriminelles qu'elle subit à ses camarades de classe et ses enseignants, puis avoir été « donnée » par ses parents à un certain Tony qui abuse d'elle de nombreuses fois alors qu'elle a entre 13 et 17 ans[2]. Selon son témoignage, Tony Van Den Bogaert l'a violée en la dépucelant quand elle avait 4 ans, il devint par la suite son proxénète[4]. Il l'aurait également forcée à avoir des rapports sexuels zoophiles avec des chiens[5]. Elle fait également état de rapports sexuels incestueux avec son père[6] et sa mère[7].

### La thèse du réseau pédophile [modifier le code]

Le témoin X1 décrit un réseau piégeant des personnalités importantes en les invitant à des soirées alcoolisées et en les amenant à avoir des relations sexuelles filmées avec des prostitués s'avérant après coup mineures[2]. Selon elle, le réseau fait circuler des photos et vidéos tournées sur demande des clients qui décident d'un scénario à faire subir à un enfant, incluant des sévices et tortures. D'autres médias seraient diffusés parmi une clientèle plus conventionnelle, mais toujours dans le cadre pédocriminel[3]. X1 affirme avoir côtoyé beaucoup d'enfants, dont certains cédés par leur famille, ou enlevés dans la rue.

Elle déclare que les meurtres à 16 ans sont chose courante au sein du réseau, car c'est l'âge où les jeunes filles, qui n'ont pas été rendues folles par les sévices infligés et n'intéressent plus les clients pédophiles, risquent de parler. Elle dit avoir été forcée d'assister à plusieurs scènes de torture et de meurtres, ainsi qu'à des viols de filles enceintes[2]. Parmi ces meurtres, elle distingue celui de sa meilleure amie Carine, qu'elle appelait « Clo », qui aurait été mise enceinte et qu'on aurait tenue attachée durant des mois avant de provoquer son accouchement, où elle aurait été présente pour atténuer ses cris et l'aider[2]. Elle parle également d'une certaine Christine tuée en 1984 devant elle, car elle voulait parler, et dont le corps aurait été brûlé dans une champignonnière[2].

## Enquête [modifier le code]

X1 est le premier témoin d'une série de 11[8] numérotés de X1 à X11. Elle est entendue à dix-sept reprises lors

d'auditions filmées à Bruxelles, entre autres par l'adjudant Patrick de Baets[2].

Après désaisissement du juge Jean-Marc Connerotte, les auditions et enquêtes continuent. L'enquêteur Rudy Hoskens, chef de l'équipe qui a travaillé sur les auditions en enquêtant sur le terrain, a déclaré que les témoignages de lieux où s'étaient déroulé des viols pédocriminels, en particulier sur la côte bordant la mer du Nord, sont corroborés par le témoignage du témoin X2 (parmi les personnes désignées par le témoin X2 se trouvent des hommes d'affaires, des avocats et des magistrats dont deux ont déjà été cités par le témoin X1[2]).

En juin 1997, les enquêteurs, dont Patrick de Baets, Aimé Bille et Rudy Hoskens, 9 mois après le début de leurs investigations, sont dessaisis de l'affaire sur ordre du juge d'instruction Jean-Claude Van Espen, remplaçant Jean-Marc Connerotte, soit dix des quarante policiers chargés de l'affaire. La piste du réseau pédophile organisé est abandonnée. Les nouveaux enquêteurs nommés revisionnent les cassettes vidéos d'audition des témoins X, dont ceux de Régina Louf, et sont chargés d'une relecture des procès-verbaux[2].

Deux mois plus tard, les nouveaux enquêteurs accablent l'ancienne équipe de de Baets, estimant que « les auditions ont été orientées par des questions suggestives et dirigées, la présentation des faits dans les procès-verbaux de synthèse n'est pas fidèle aux contenus des auditions, des invraisemblances flagrantes se trouvent dans le récits »[2]. Les enquêteurs Patrick de Baets et Aimé Bille déclarent que des gens au sein du système policier et judiciaire ont commis des faux en écriture pour les discréditer, eux et les victimes, tout en encourageant la presse à le faire également. Ils affirment que différentes affaires ayant abouti à un non-lieu auraient pu être éclaircies et ce fait aurait alarmé certains milieux[2].

Les déclarations du témoin X1 ont conduit à la réouverture de dossiers de meurtres non résolus par les parquets de Bruxelles, Gand et Anvers : les disparitions et meurtres de Carine Dellaert, disparue à l'âge de 16 ans en 1982, et dont le corps est retrouvé en 1985 dans une fosse septique, le rapport d'autopsie révélant la présence de crayon laminaire[N1], utilisé pour provoquer des accouchements ou des avortements[2], de Katrien De Cuyper (1991), de Hanim Mazibas (1988) et de Christine Van Hees, jeune Bruxelloise dont le corps brûlé avait été découvert en 1984 dans l'ancienne champignonnière d'Auderghem[9] ; la description écrite par Régina Louf des lieux a été confirmée par le fils de l'ancien propriétaire[2].

En 1998, les magistrats de ces trois parquets aboutissent à une conclusion identique : les accusations du témoin X1 ne reposent sur aucun élément crédible et relèvent de l'invraisemblance. Régina Louf souhaitait que le parquet de Neufchâteau poursuive l'enquête à raison de l'implication affirmée de Marc Dutroux et Michel Nihoul dans ces affaires[9]. Elle avait ainsi demandé l'exécution de 45 devoirs d'enquête complémentaires, exigeant par ailleurs que son dossier soit joint au dossier Dutroux bis qui demeure ouvert pour tracer les éventuels réseaux ayant eu recours aux « services » de Marc Dutroux[9]. La chambre du conseil ne l'a pas suivie, justifiant sa décision de dessaisir par son souci de « bonne administration de la justice »[9].

L'enquête criminelle sur les dossiers x est arrêtée en 1998[2]. Aucun des meurtres évoqués par Régina Louf ne se trouve élucidé en 2002 ; Michel Nihoul a été relâché, et le dénommé Tony n'a pas été poursuivi malgré ses aveux[2]. L'adjudant de Baets et son équipe ont été blanchis par la justice, mais n'ont plus travaillé sur les dossiers X[2].

En 2003, l'avocat de Régina Louf dépose à la chambre du conseil de Neufchâteau une demande faisant valoir que ses déclarations et le résultat de quelque 40 devoirs complémentaires d'enquête demandés par son avocate soient joints au « dossier bis » qui reste ouvert à Neufchâteau, dans l'affaire Dutroux[10].

## Médiatisation de l'affaire [modifier le code]

Lorsque la piste du réseau pédophile est abandonnée, Régina Louf décide de témoigner à la télévision à visage caché, puis découvert, ce qui amène les médias à faire des recherches sur sa vie privée. Retrouvés, ses parents, Georges Louf et Christiane Poupaert, démentent tout d'abord en bloc devant les caméras, puis Christiane Poupert affirme deux mois plus tard aux policiers qu'elle était au courant des relations sexuelles entre sa fille mineure et le dénommé Tony[2]. La grand-mère, M$^{me}$ Poupaert, veuve du commissaire en chef de la police, accueillait sa petite-fille Régina Louf la semaine depuis l'âge de deux ans ; selon des témoignages, cette femme de commissaire gérait deux bordels durant la Seconde Guerre mondiale[2]. Trois mois après la levée de l'anonymat de Régina Louf, la justice annonce la cessation des enquêtes sur son témoignage au motif qu'aucune preuve de vient l'étayer. Le dénommé Tony avoue à la police de Gand avoir eu des relations sexuelles avec Régina Louf alors qu'elle avait 12 ans et, selon ses dires, n'était déjà plus vierge[2, N2].

Selon un témoin proche de la famille, le dénommé Tony aurait commis des attouchement sexuels sur Régina Louf et sa mère en présence du père, selon un autre témoin proche de la famille le père et la mère savaient que Tony dormait avec Régina Louf[2, N3].

## Soutiens [modifier le code]

Selon le psychiatre Paul Igodt, qui a dirigé un conseil de 5 psychiatres pour expertiser Régina Louf sur ordre de la magistrature, elle souffre du trouble de la personnalité multiple dû à des abus sexuels prolongés et très graves durant son enfance. Selon lui, elle n'est ni folle, ni schizophrène, ni mythomane[2].

En 2002, Léon Schwartzenberg lui a apporté son soutien[11] et a également préfacé une édition française de son livre.

Le témoignage du témoin X1 a été rapproché [Par qui ?] de celui d'une autre essayiste néerlandophone, qui sous le pseudonyme de Yolanda a publié une autobiographie sous le titre *Mijn Verhaal*[12, 13] en 1994 où elle raconte sa prostitution forcée durant 20 ans.

## Oppositions et critiques [modifier le code]

Cette section est vide, insuffisamment détaillée ou incomplète. Votre aide est la bienvenue !

Les propres parents de Régina Louf, s'estimant diffamés, ont déposé plainte contre elle[14].

## Publications [modifier le code]

- *Notices d'autorité* : Fichier d'autorité international virtuel • Bibliothèque nationale de France • Système universitaire de documentation
- *Silence, on tue des enfants ! Voyage jusqu'au bout du réseau*, éditeur Factuel, 2002, ISBN 978-2-94031313-6, préface de Léon Schwartzenberg, postface de Marc Reisinger, réédition 2004 aux éditions Mols, réédition 2010 aux éditions Mols avec l'ISBN 2-87402009-5
- (nl) *Zwijgen is voor daders : de getuigenis van X1*, Éditeur : Antwerpen : Houtekiet ; réédition Baarn : De Fontein, 1998.
- (en) Régina Louf, [1]

## Bibliographie [modifier le code]

- *Les dossiers X, ce que la Belgique ne devait pas savoir sur l'affaire Dutroux*, par Anne-Mie Bulte, Douglas de Coninck, Marie-Jeanne Van Heeswyck, Les dossiers X, EPO, 1999 Texte en ligne .
- *Régina Louf - Un témoin trop crédible?*, par Roland Chevalier, Editions La Longue Vue, Bruxelles, 2000.

## Liens et références externes [modifier le code]

- *INTERVIEW DE REGINA LOUF, TÉMOIN X1 DE NEUFCHATEAU*, 10 janvier 1998, par Annemie Bulté et Douglas De Coninck , paru dans le journal De Morgen.
- *LA COORDINATION NATIONALE DE L'ENQUÊTE X1 ÉTAIT UN GÉANT AUX PIEDS D'ARGILE*, 2 février 1998, par Walter De Bock paru dans le journal De Morgen.
- *Des ballets roses au témoignage d'X1. L'enquête impossible !*, traduction d'un article de Douglas De Coninck paru dans De Morgen le 1er décembre 98 et publié dans le journal Alternative Libertaire de janvier 1999 .

Sur les autres projets Wikimedia :

*Affaire du témoin X1*, sur Wikiquote

## Notes et références [modifier le code]

### Notes [modifier le code]

1. ↑ Procès-verbal nº 100 242
2. ↑ Procès-verbal nº 104 897
3. ↑ Procès-verbal nº 150 109 du 10 février 1997

### Références [modifier le code]

1. ↑ *Les dossiers X, ce que la Belgique ne devait pas savoir sur l'affaire Dutroux*, par Anne-Mie Bulte, Douglas de Coninck, Marie-Jeanne Van Heeswyck, Les dossiers X, EPO, 1999 Texte en ligne , p.91
2. ↑ a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v et w France 3, Télévision suisse romande, Multimédia France Productions, 10/10/2002, *Passé Sous Silence*, *Témoin X1, Silence on tue des enfants* , enquête de William Heinzer, Pascale Justice et Marie-Jeanne Van Heeswyck
3. ↑ a et b Troisième oeil productions, Les faits Karl Zéro, *le fichier de la honte*, par Serge Garde et Karl Zéro, produit par Pierre-Antoine Capton, 2010
4. ↑ *Silence, on tue des enfants ! Voyage jusqu'au bout du réseau*, préface de Léon Schwartzenberg, postface de Marc Reisinger, réédition 2004 aux éditions Mols, ISBN 2-87402009-5, p.48
5. ↑ *Silence, on tue des enfants ! Voyage jusqu'au bout du réseau*, préface de Léon Schwartzenberg, postface de Marc Reisinger, réédition 2004 aux éditions Mols, ISBN 2-87402009-5, p.49
6. ↑ *Silence, on tue des enfants ! Voyage jusqu'au bout du réseau*, préface de Léon Schwartzenberg, postface de Marc Reisinger, réédition 2004 aux éditions Mols, ISBN 2-87402009-5, p.340
7. ↑ *Silence, on tue des enfants ! Voyage jusqu'au bout du réseau*, préface de Léon Schwartzenberg, postface de Marc Reisinger, réédition 2004 aux éditions Mols, ISBN 2-87402009-5, p.214
8. ↑ *Regina Louf's testimony* sur BBC News, 2 May 2002
9. ↑ a, b, c et d *Regina Louf - Le parquet obtient son dessaisissement Le dossier du « témoin X1 » quitte Neufchâteau*, par METDEPENNINGEN,MARC, Page 6, 3 novembre 2003 , Le Soir
10. ↑ http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/134979/affaire-dutroux-regina-louf-dans-le-dossier-bis.html *Affaire Dutroux: Régina Louf dans le « dossier bis »?*, 27/09/2003, La Libre Belgique
11. ↑ *Léon Schwartzenberg sur l'affaire Regina Louf : "Les pédophiles sont l'avarie du développement humain".*
12. ↑ Yolanda, *Mijn Verhaal*, éditions BZZTôH, La Haye, 1994.

13. ↑ http://www.boekmeter.nl/book/7385/
14. ↑ *Les croyants ne démordent pas X1 conserve ses fidèles. Les parents de Regina Louf déposent plainte contre elle* par VANTROYEN,JEAN-CLAUDE; SURMONT,EDDY, originellement en page 13, lundi 15 juin 1998 , Le Soir

**Portail de la criminologie** **Portail de la Belgique** **Portail des années 1990**

Catégories : Affaire autour de la pédophilie | Affaire judiciaire en Belgique | Affaire médiatique | Théorie du complot | Témoin

Dernière modification de cette page le 22 juin 2014 à 16:32.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons paternité partage à l'identique ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité À propos de Wikipédia Avertissements Développeurs Version mobile